



 5, rue député Lucien-Salette
34110 Frontignan

 **Horaires d'ouverture au public (sans rendez-vous) :**
Lundi/ mercredi/ jeudi :
8h45 > 12 h - 13 h 30 > 16 h 45
Mardi : 8h45 > 12 h
Vendredi : 9 h > 12 h - 13 h 30 > 16 h 30

 04.67.18.50.64

 france.services@frontignan.fr



LES SERVICES NUMÉRIQUES PRÈS DE CHEZ VOUS

Un accompagnement gratuit et personnalisé
pour vos démarches numériques
en lien avec nos partenaires



France services vous propose un accompagnement numérique gratuit et personnalisé pour vos démarches en lien avec nos 12 partenaires. Pour toute création de compte en ligne ou connexion, venez avec votre téléphone portable, votre adresse mail et votre mot de passe.



- CAF**
- Informations et aide à la demande de prestations (APL, RSA, Prime d'activité, allocations familiales, etc.)
 - Aide à la déclaration d'un changement de situation



- Informations sur les droits
- Aide à la mise à jour de vos dossiers



- Informations sur les droits et prestations
- Aide à la mise à jour de votre dossier



- Informations sur les droits et prestations
- Aide à la déclaration des ressources



- Aide aux démarches en ligne pour les permis de conduire et les cartes grises
- Pré-demandes en ligne pour la carte d'identité et le passeport



- Mise en relation avec le conciliateur de justice - Défenseur des droits, juriste du CDAD



- Création de compte sur le site Internet France Rénov'
- Aide au dépôt des demandes en ligne
- Aide à la mise à jour de vos dossiers



- Information, vérification, éligibilité



- Création d'un compte en ligne
- Réalisation d'une déclaration et paiement du chiffre d'affaires
- Téléchargement d'une attestation



- Aide à la déclaration d'un changement de situation
- Création d'un espace
- Consultation des documents



- Aide à l'utilisation de votre compte personnel: télécandidature, actualisation, consultation des offres, déposer son CV



- Consultation des services en ligne de La Poste (sauf banque postale)



- Aide à la création de l'identité numérique



FRANCE EMPLOI DOMICILE
Point relais Particulier Emploi

- Primo information et documentation sur l'emploi à domicile entre particuliers



Les agents communaux présents à France Services peuvent vous accompagner pour :

Obtenir une information de premier niveau (accompagnement dans les démarches numériques en lien avec nos partenaires, orientations si nécessaire, etc.).

Mettre à disposition et vous accompagner dans l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution des dossiers administratifs de nos partenaires, etc.).

Vous aider aux démarches en ligne (navigation sur les sites des partenaires, simulation d'allocations, demande de prestations en ligne, création d'espace personnel, etc.).

Résoudre les cas les plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux des partenaires.

Les permanences à France services :
conciliateur de justice, Veolia, UFC que choisir.
Plus de renseignements au 04 67 18 50 64.